



Communiqué de presse

Villejuif, le 19 mars 2018

LCL et LCL Banque Privée proposent une nouvelle solution d'investissement : LCL Autocall II 2018

Fonds à Formule présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance

LCL et LCL Banque Privée commercialisent un nouveau placement à destination des particuliers : LCL Autocall II 2018, fonds à formule éligible au PEA. La commercialisation de LCL Autocall II 2018 est ouverte du 15 mars au 24 mai 2018.

D'une durée maximale de 6 ans, cette offre (à capital non garanti) a une performance en partie liée aux marchés actions de la zone euro (représentées par l'indice Euro Stoxx 50[®] calculé hors dividendes). Ce fonds à formule offre une opportunité de remboursement anticipé automatique à 2 ou 4 ans en fonction de l'évolution de l'indice. Selon l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50[®], la performance peut être positive ou négative. A ce titre ce placement présente un risque de perte en capital à échéance. Il peut constituer une alternative à des placements financiers risqués de type « actions ».

LCL Autocall II 2018 permet de connaître, dès la souscription, les gains potentiels (plafonnés à hauteur d'un montant fixe prédéterminé, l'investisseur peut ne pas profiter intégralement de la hausse de l'indice). A 2 ans ou 4 ans, un remboursement anticipé peut se réaliser en fonction de l'évolution de l'indice. Si l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50[®] (calculé hors dividendes) est stable ou en hausse par rapport à sa Valeur Initiale¹, il offre un gain fixe prédéterminé de 16%² à 2 ans ou 32%² à 4 ans. A 6 ans, si l'indice est stable ou en hausse par rapport à sa Valeur initiale¹, le client perçoit un gain fixe prédéterminé de 48%². Le capital³ est protégé jusqu'à une baisse de l'indice de 30%, par rapport à sa Valeur Initiale¹, à l'échéance : si l'indice connaît une baisse comprise entre 0% (exclu) et 30% (inclus) par rapport à sa Valeur Initiale¹, le client retrouve son capital³. A l'échéance, si l'indice connaît une baisse supérieure à 30%, par rapport à sa Valeur Initiale¹, le capital³ n'est plus garanti et le porteur supporte une perte équivalente à l'intégralité de la baisse de l'indice.

Concrètement, comment cela fonctionne ?

Au lancement : La valeur "Initiale"¹ de l'Indice est déterminée.

A 2 ans - à l'issue de la 2^{ème} année :

- Si l'indice est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale¹, la formule se poursuivra pour deux années supplémentaires.
Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à sa Valeur Initiale¹ : le client perçoit en plus de son capital³ un gain fixe prédéterminé de 16%² (TRAB⁴ de 7,68%), et la formule s'arrête alors automatiquement.

A 4 ans - à l'issue de la 4^{ème} année :

- Si l'indice est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale¹, la formule se poursuivra pour deux années supplémentaires.
- Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à sa Valeur Initiale¹ : le client perçoit, en plus de son capital³, un gain fixe prédéterminé de 32%² (TRAB⁴ de 7,20%), et la formule s'arrête alors automatiquement.

A 6 ans - à l'échéance de la formule :

- Si l'indice est en baisse de plus de 30% par rapport à sa Valeur Initiale¹ : le client supportera une perte en capital à hauteur de la baisse intégrale de l'indice.
- Si l'indice connaît une baisse comprise entre 0% (exclu) et 30% (inclus) par rapport à sa Valeur Initiale¹ : le client retrouve son capital³.
- Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à sa Valeur Initiale¹ : le client retrouve son capital³ augmenté d'un gain fixe prédéterminé et plafonné de 48%² (TRAB⁴ de 6,75%).

¹ La Valeur Initiale de l'Indice correspond à la moyenne des cours de clôture de l'indice Euro Stoxx 50[®] (calculé hors dividendes) des 8, 11 et 12 juin 2018.

² Le capital et les gains sont annoncés hors frais d'entrée (PEA) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit pendant la période de commercialisation et conserver ses parts jusqu'à l'échéance. Dès que la condition de réalisation est remplie, les autres cas ne peuvent plus s'appliquer.

³ Le terme "capital" désigne le montant net investi (hors frais d'entrée et hors fiscalité).

⁴ TRAB = Taux de Rendement Annuel Brut

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

LCL Autocall II 2018	
Code Isin	FR0013312402
Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Classification AMF	Fonds à Formule
Société de gestion	Amundi Asset Management
Commercialisateurs	Agences LCL et LCL Banque Privée
Pays de commercialisation	France
Valeur liquidative initiale/Valeur nominale	100 euros
Eligibilité	PEA
Minimum de la première souscription	1 part
Durée de placement minimum recommandée	6 ans (sauf remboursement anticipé à 2 ou 4 ans)
Indice de référence	Euro Stoxx® (calculé hors dividendes)
Devise	Euro
Valeurs de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur Initiale de l'Euro Stoxx 50® : moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® des 08, 11, 12 juin 2018. - Valeur 2 ans : moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® des 19, 20, 21 mai 2020. - Valeur 4 ans : moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® des 16, 17, 18 mai 2022. - Valeur 6 ans : moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® des 17, 20, 21 mai 2024.
Frais d'entrée	PEA 2,5% maximum pour les souscriptions centralisées jusqu'au 24/05/2018, 12h
Frais de sortie	<ul style="list-style-type: none"> - 0% à l'échéance (y compris en cas d'échéance anticipée) - 1% au cours des fenêtres de sorties trimestrielles prédéfinies - 2% aux autres dates.
Frais de gestion maximum	2,5% TTC maximum l'an
Frais de tenue de compte	22,70€ par an et par compte-titres*

*Tarif en vigueur en mai 2018, susceptible d'évolution.

La documentation juridique de LCL Autocall II 2018 est disponible sur simple demande.

A propos de LCL:

LCL, filiale de Crédit Agricole SA, est l'une des plus grandes banques de détail en France majoritairement implantée en zone urbaine.

LCL se consacre exclusivement aux activités de banque et d'assurance de proximité sur l'ensemble du territoire et aux Antilles Guyane.

Ses 18 000 collaborateurs accompagnent 6 000 000 clients particuliers, 337 000 professionnels, et 29 000 entreprises et institutionnels.

LCL offre à ses clients une relation qui conjugue humain et digital avec près de 1 900 implantations, une agence 100 % en ligne e.lcl, des conseillers disponibles par téléphone de 8h à 22h, 6j /7, des sites Internet et des applications mobiles.

LCL c'est aussi LCL Banque Privée, et LCL Banque des Entreprises (Banque commerciale et Corporate finance).

Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant LCL Autocall II 2018 sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de LCL Autocall II 2018 et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel Amundi décline toute responsabilité. Il appartient à toute personne intéressée par ce placement, préalablement à toute souscription, de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur du placement.

Contacts Presse :

Amundi - Sonia Kobiela - 01 76 33 79 56 - sonia.kobiela@amundi.com

LCL – Brigitte Neige - 01 42 95 39 97 - brigitte.neige@lcl.fr